



## SUPAP-FSU / CFDT / CGT

# AUDIENCE AVEC PATRICK BLOCHE : DES SIGNAUX POSITIFS ET DES ENGAGEMENTS

L'intersyndicale a été reçue par l'élu et la DASCO mardi 21 janvier. Nos syndicats sont revenus sur **l'amélioration insuffisante des conditions de travail et des rémunérations** des personnels de la DASCO obtenues par les **mobilisations massives et répétées depuis novembre 2023**. La colère et l'insatisfaction des collègues sont toujours là, la précarité et l'épuisement des équipes également.

L'intersyndicale a porté les trois revendications prioritaires des collègues. L'élu a estimé qu'elles étaient **légitimes**, a pris l'engagement de les porter et de **revoir l'intersyndicale d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre**. Dans le détail :

### Accès à la catégorie A des REV

Nous avons renouvelé la demande d'ouverture de la **catégorie A de terrain aux postes de REV**.

Nous avons rappelé que les missions des REV ont largement évolué depuis 2013 et que l'accès à la catégorie A permettrait une juste valorisation de l'investissement et du travail des REV et renforcerait l'attractivité du poste. **L'élu entend la demande** et indique revoir avec la DRH.

### Revalorisation d'IFSE pour les AAAS et AAP

Nous avons réitéré la demande de revalorisation d'IFSE des titulaires AAAS et AAP qui n'ont jusqu'à présent bénéficié d'aucune revalorisation spécifique.

**Les mobilisations ont permis des avancées pour beaucoup**, ASEM (prime TAP), vacataires (taux de vacation), contractuel.les (revalorisation indiciaire), REV S (prime), plus de la moitié des REV (prime école complexe), Action éducative (accès catégorie A et prime), animateur.trices brigades des CASPE (prime).

Nous avons comparé la situation des écoles à celle des crèches. Les personnels de la DFPE, qui souffrent des mêmes difficultés (défaut d'attractivité en raison des salaires, conditions de travail dégradées) ont bénéficié à la fois d'évolution statutaires et de 150 euros de prime supplémentaires pour tous.tes.

Pour l'intersyndicale, il n'est **pas envisageable que des acteur.trices essentiel.les de la filière ne bénéficient pas d'avancées salariales dans le cadre de l'arsenal de l'animation. L'élu entend et comprend la cohérence de cette revendication.**

## **Accès à la catégorie B et revalorisation de la prime des animateur.trices lecture**

S'agissant des animateurs lecture, nous avons déploré la **dégradation du dispositif** depuis des années (94 espaces lecture vacants cette année par manque « d'attractivité » du poste), et évoqué deux points principaux.

D'une part, **l'indispensable revalorisation de la prime à hauteur 130 euros mensuels** (ce que percevaient les animateur.trices lecture + RPA avant 2013). Cette augmentation de la prime doit être corrélée à l'amélioration des conditions de travail des collègues (sanctuarisation du poste hors taux d'encadrement, temps de décharge supplémentaire sans accueil d'enfants).

L'élu a indiqué que la question de **l'augmentation de la prime** pour laquelle il s'était déjà déclaré favorable à plusieurs reprises **devait maintenant se traduire en actes.**

D'autre part sur la question de **l'accès à la catégorie B** pour les 35 collègues des CR centraux et de l'académie du climat, l'intersyndicale demande la mise en œuvre rapide d'un **examen professionnel réservé** aux collègues occupant ces postes.

Concernant les 55 postes en école, nous avons rappelé un principe non négociable : pas de cumul animateur.trice lecture/REV S.

**Sur le contour des postes de catégorie B et sur les évolutions fondamentalement nécessaires à porter pour l'ensemble des animateur.trices lecture, l'intersyndicale vous invite à une :**

**Réunion d'information syndicale**  
**Jeudi 30 janvier de 14h à 17h**  
**Local du SUPAP-FSU, 50 avenue Daumesnil**  
**Bâtiment du fond, 3<sup>e</sup> étage**

*Vous pouvez d'ores et déjà informer votre supérieur.e hiérarchique de votre participation à cette réunion déclarée auprès de la DASCO pour tous.tes les AAAS*